

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Le nouveau Code du travail remis au gouvernement

**AYANT** déjà fait l'objet de concertation avec les partenaires sociaux, le texte a été soumis à discussions lors du Conseil interministériel de mardi dernier.

Martina ADA METOULE  
Libreville/Gabon

LORS du Conseil interministériel de mardi dernier, le gouvernement avait, sur la table des discussions, le projet du nouveau Code du travail. Le Premier ministre et son équipe ont décidé de revoir les points de divergences de ce texte, objet de controverse depuis quelque temps.

Cette mouture, qui comporte 483 articles, prend en compte, selon la ministre en charge du Dialogue social, Madeleine Berre, les préoccupations des syndicats et les conclusions des concertations avec différentes autres parties concernées. "L'intérêt de notre pays n'est pas de précariser d'autres emplois", a-t-elle dit. Ajoutant que ce texte favorisera également la croissance, tout en créant les emplois, l'immersion professionnelle et l'employabilité.

Il aura en outre, soutient Madeleine Berre, "l'avantage de mieux garantir les droits du travailleur. On ne peut pas avoir un outil de travail qui appauvrit le travailleur". Et de situer l'objectif du gouvernement : "(...) mettre à la disposition de notre droit positif un instrument juridique moderne, capable de créer et d'accompagner la croissance et de sécuriser les emplois". Après les débats sur la table du gouvernement, l'équipe dirigée par Julien Nkoghe Bekale consultera, dans les tout prochains jours, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) pour recueillir ses avis et propositions.

Rappelons que le projet de Code du travail en question a toujours du mal à recueillir l'adhésion des organisations syndicales. Beaucoup se souviennent qu'en septembre dernier, les représentants des organisations professionnelles des travailleurs étaient allés

présenter leurs propositions aux députés. En clair, ils avaient produit un rapport de travail qui comportait des amendements que les députés devaient insérer lors de l'examen du texte par leur Chambre.

Le projet de Code du travail en question a toujours du mal à recueillir l'adhésion des organisations syndicales.

Pour les syndicats, il faudrait "garder la stabilité des emplois existants, créer de nouveaux emplois pour lutter contre le chômage et maintenir les équilibres sociaux". Si les représentants des travailleurs ont été amenés à réfléchir sur les amendements à apporter sur le nouveau Code du travail, c'est parce que, selon eux, la mouture proposée par le gouvernement est un "outil de soumission à une forme d'esclavagisme professionnel où le travailleur est contraint à se soumettre à la seule volonté de l'employeur par peur d'être licencié".

La Confédération syndicale gabonaise (Cosyga), en ce qui la concerne, a exprimé sa "déception". L'assemblée générale tenue il y a quelques jours à Port-Gentil était l'occasion pour ce regroupement de décortiquer la future loi, qu'ils ont d'ailleurs qualifiée de "minable". Et de penser que l'intention du gouvernement est "d'utiliser les travailleurs. Mais, nous ne nous laisserons pas distraire (...)", ont-ils déclaré. Non sans lancer un appel sur fond de menace : "Si le gouvernement insiste, nous prendrons nos responsabilités en menant des actions de grande envergure hostiles au gouvernement".

Dans tous les cas, les organisations syndicales disent souhaiter que "la mouture finale réponde aux réels besoins des employés et des employeurs".



Photo: DR

La révision du Code du travail, un casse-tête pour le gouvernement ?

### Vous avez dit controverse ?

**EN** inscrivant la discussion sur la révision du Code du travail à l'ordre du jour du Conseil interministériel qui s'est tenu mardi, le gouvernement veut faire avancer le processus de révision de ce texte combien important dans le monde du travail. Surtout que la mouture examinée suscite l'ire des centrales syndicales.

ONDOUBA'NTSIBAH  
Libreville/Gabon

Le processus de révision du Code du travail dans notre pays semble s'accélérer.

Tout compte fait, il a franchi une nouvelle étape mardi lors des débats en Conseil interministériel. La mouture actuelle est le fruit des concertations entre le gouvernement représenté par la ministre en charge du Dialogue social, Madeleine Berre, et les partenaires sociaux.

On retient que le Premier ministre Julien Nkoghe Bekale, et son gouvernement, entendent consulter, dans les jours à venir, le Conseil économique, social et environnemental (CESE), afin de recueillir ses avis et propositions. Le moins que l'on puisse dire ici, est que la méthode du gouvernement de rechercher le consensus autour de ce projet est plutôt pertinente. D'autant plus que celui-ci a provoqué une véritable levée de boucliers chez plusieurs centrales syndicales. Surtout de la part de l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep) et de la Confédération syndicale gabonaise (Cosyga). Lesquelles ont mené des actions

Dans l'ensemble, ces syndicats estiment qu'il fait la part belle à l'employeur.

processus d'adoption définitive dudit Code.

C'est dans cet objectif que les responsables de l'Onep et de la Cosyga ont, par exemple, saisi la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, Sylvain Mayabi (Onep) et Philippe

en vue de faire entendre leur voix et faire en sorte que leurs propositions soient prises en compte à un moment ou à un autre du

processus d'adoption définitive dudit Code.

C'est dans cet objectif que les responsables de l'Onep et de la Cosyga ont, par exemple, saisi la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, Sylvain Mayabi (Onep) et Philippe

Djoula (Cosyga) y ayant déposé le rapport contenant les amendements qu'ils souhaiteraient voir les députés insérer, le moment venu, dans la mouture finale.

Dans le même ordre d'idées, on se souviendra de l'assemblée générale que les responsables de la Cosyga ont dernièrement tenue à Port-Gentil pour dénoncer le texte défendu par le gouvernement. Dans l'ensemble, ces syndicats estiment qu'il fait "très et trop" la part belle à l'employeur. Le CESE et les députés réussiront-ils à concilier les positions ? Là est toute la question.



Photo: Koumouss/L'Union

Les responsables de la Cosyga lors de l'assemblée générale de Port-Gentil.